# DÉPARTEMENT DES YVELINES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

## **22 NOVEMBRE 2007**

Le nombre de Conseillers en exercice est de 39

**OBJET** 

Programmation annuelle en conservation / restauration des fonds d'arts graphiques 2008 – Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Le 30 novembre 2007

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Mathieur HERITEAU

L'an deux mille sept, le 22 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

### Etaient présents:

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN. Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, BOISSERIE, Madame Monsieur PRIOUX. Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, RAVEL, Monsieur Monsieur FAVREAU, ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU. Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur LEBRAY, Madame **GOMMIER** 

### Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC Monsieur BINET à Monsieur LAURENT Madame USQUIN à Monsieur LEBRAY

### Secrétaire de Séance :

Monsieur MOREL

N° DE DOSSIER: 07 G 02 a

OBJET: PROGRAMMATION ANNUELLE EN CONSERVATION / RESTAURATION DES FONDS D'ARTS GRAPHIQUES 2008 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

RAPPORTEUR: Monsieur BERLIE

# Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs,

La restauration du fonds d'atelier de Paul et André Vera a démarré en 2007. Il s'agit d'interventions légères de stabilisation et des montages sous passe-partout réalisés in-situ dans l'atelier de restauration de l'espace Paul et André Vera. Le projet nécessite l'intervention d'un prestataire (restaurateur d'art graphique) et des fournitures de matériel. Il a été validé par la Commission Scientifique Régionale compétente le 19 octobre 2006 pour les années 2007 et 2008.

Une subvention de 10 363 € avait déjà été accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) pour l'exercice 2007, sur un programme de restauration de 20 727 € H.T.. Pour l'année 2008, la D.R.A.C. peut accorder une subvention d'un montant de 9 761 €, pour un programme estimé à 20 337 € H.T..

Il est demandé au Conseil Municipal:

- d'approuver ce projet;
- de solliciter auprès de la D.R.A.C., l'attribution d'une subvention au taux maximum pour cette opération;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées

POUR EXTRAIT CONFORMUS - PRÉFECTURE REGISTRE DES DES DES PRÉFECTURE AU REGISTRE DES DELIBERAND

Pour le Maire

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adioint.

ATTESTATION ARRIVÉE Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Roselle CROS